

« PHARMACIE DE GARDONNE »
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 500 000,00 Euros
Siège social : 55 Avenue du Périgord
24680 GARDONNE

R.C.S : BERGERAC 530 009 968

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
SOUMISE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 1^{ER} AVRIL 2026**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale entérine les comptes de l'exercice clos le **30/11/2025** faisant ressortir **un bénéfice** de **140 282,66** Euros.

L'Assemblée Générale décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire d'un montant de **140 282,66** Euros.

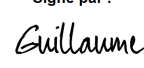

Affectation

- Au compte « **Réserve légale** », pour un montant de **7 014,13** Euros,
- Au compte « **Autres réserves** », pour un montant de **133 268,53** Euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les distributions de dividendes suivantes sont intervenues au cours des trois précédents exercices de la société :

- Au titre de l'exercice clos le 30/11/2024 : 18 000,00 Euros.
- Au titre de l'exercice clos le 30/11/2023 : Néant.
- Au titre de l'exercice clos le 30/11/2022 : Néant.

Pour copie certifiée conforme
La gérance

Signé par :  Signé par : 
1FC25F889C0B439...8E45889285F54E4...

« PHARMACIE DE GARDONNE »
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 500 000,00 Euros
Siège social : 55 Avenue du Périgord
24680 GARDONNE

R.C.S : BERGERAC 530 009 968

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 1^{ER} AVRIL 2026**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale entérine les comptes de l'exercice clos le **30/11/2025** faisant ressortir un **bénéfice** de **140 282,66** Euros.

L'Assemblée Générale décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire d'un montant de **140 282,66** Euros.

Affectation

- Au compte « **Réserve légale** », pour un montant de **7 014,13** Euros,
- Au compte « **Autres réserves** », pour un montant de **133 268,53** Euros.


L'Assemblée Générale prend acte que les distributions de dividendes suivantes sont intervenues au cours des trois précédents exercices de la société :

- Au titre de l'exercice clos le 30/11/2024 : 18 000,00 Euros.
- Au titre de l'exercice clos le 30/11/2023 : Néant.
- Au titre de l'exercice clos le 30/11/2022 : Néant.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

La gérance

Signé par : 
1FC25F889C0B439... 8E45889285F54E4...

Désignation de l'entreprise : SARL PHARMACIE DE GARDONNE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 55 Avenue du Périgord		24680 GARDONNE						
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant <input type="checkbox"/> *						
Numéro SIRET * 5 3 0 0 0 9 9 6 8 0 0 0 1 3								
		Exercice N, clos le, 30112025						
		N-1 30112024						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial (1)	AH	AI	2 037 000	2 037 000	2 037 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 635	1 207	1 428	1 811
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	279 539	272 593	6 946	5 960
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV			
			Créances rattachées à des participations	BB	BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE	905		905		
Prêts	BF		BG					
Autres immobilisations financières *	BH	BI	28 265		28 265			
TOTAL (II)		BJ	BK	2 348 344	273 800	2 074 544	2 045 677	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	230 559	7 555	223 004	227 394
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	37 883		37 883	30 054
		Autres créances (3)	BZ	CA	11 701		11 701	8 175
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	303 182		303 182	361 626	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	2 685		2 685	3 336	
	TOTAL (III)	CJ	CK	586 010	7 555	578 455	630 585	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	2 934 354	281 355	2 652 999	2 676 262	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	28 265	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Signé par :
Guillaume Bill
4FC25F889C0B439...

Signé par :

8E45889285F54E4...

Pour copie certifiée conforme, la gérance

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL PHARMACIE DE GARDONNE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :500.000.....)	DA	500 000	180 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	26 000	26 000
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	18 000	18 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	639 653	851 553
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	140 283	176 100
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 323 935	1 251 653
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	904 711	1 003 749
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	35 223	28 550
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	326 853	318 050
	Dettes fiscales et sociales	DY	59 391	71 373
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	2 886	2 886	
Compte régul.	EB			
Produits constatés d'avance (4)				
TOTAL (IV)	EC	1 329 064	1 424 609	
Ecart de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 652 999	2 676 262	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	525 252	520 546
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise										SARL PHARMACIE DE GARDONNE										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
												Consecutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
		TOTAL I								1		2			3						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								CZ		D8		D9								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								KD	2 037 000	KE		KF								
CORPORELLES	Terrains								KG		KH		KI								
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9		KJ		KK		KL									
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1		KM		KN		KO									
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com- posants		M2		KP		KQ		KR										
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com- posants		M3		KS	2 635	KT		KU										
	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	195 195	KW		KX	1 547									
	Matériel de transport *						KY		KZ		LA										
	Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	80 003	LC		LD	2 795									
	Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG										
	Immobilisations corporelles en cours								LH		LI		LJ								
	Avances et acomptes								LK		LL		LM								
	TOTAL III								LN	277 832	LO		LP	4 342							
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G		8M		8T							
Autres participations								8U		8V		8W									
Autres titres immobilisés								1P	905	1R		1S									
Prêts et autres immobilisations financières								1T		1U		1V	28 265								
TOTAL IV								LQ	905	LR		LS	28 265								
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)								ØG	2 315 737	ØH		ØJ	32 607								
CADRE B		IMMOBILISATIONS								Diminutions		Valeur brute des im- mobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
		par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				3		4									
		TOTAL I								1		2		3							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								IN		CØ		DØ		D7						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								IO		LV		LW	2 037 000	1X						
CORPORELLES	Terrains								IP		LX		LY		LZ						
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		IQ		MA		MB		MC									
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		IR		MD		ME		MF									
	Inst. gales, agenets et am des constructions		[Dont Com- posants		IS		MG		MH		MI										
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com- posants		IT		MJ		MK	2 635	ML										
	Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenets, amé- nagements divers		IU		MM		MN	196 742	MO										
			Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR										
			Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	82 798	MU										
			Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX										
	Immobilisations corporelles en cours								MY		MZ		NA		NB						
	Avances et acomptes								NC		ND		NE		NF						
	TOTAL III								IY		NG		NH	282 174	NI						
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ		ØU		M7		ØW					
Autres participations								IØ		ØX		ØY		ØZ							
Autres titres immobilisés								I1		2B		2C	905	2D							
Prêts et autres immobilisations financières								I2		2E		2F	28 265	2G							
TOTAL IV								I3		NJ		NK	29 170	2H							
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)								I4		ØK		ØL	2 348 344	ØM							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : **3 | 0 | 1 | 1 | 2 | 0 | 2 | 5**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SARL PHARMACIE DE GARDONNE** Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL PHARMACIE DE GARDONNE								Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A										
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH		
TOTAL I		RK		RM		RN		RO		
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	823	QA	383	QB		QC	1 207	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	190 944	QE	1 453	QF		QG	192 397	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	78 293	QM	1 903	QN		QO	80 196	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	270 061	QV	3 739	QW		QX	273 800	
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	270 061	ØP	3 739	ØQ		ØR	273 800	
CADRE B										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL				NM				NO	
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9	Z8				
Primes de remboursement des obligations					SP	SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SARL PHARMACIE DE GARDONNE							Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	3 915	6P	3 640	6R	6S	7 555
	Sur comptes clients	6T		6U		6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z	7A	
TOTAL III	7B	3 915	TY	3 640	TZ	UA	7 555	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	3 915	UB	3 640	UC	UD	7 555	
Dont dotations et reprises			UE	3 640	UF			
			UG		UH			
			UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières		UT	28 265	UV	28 265	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX	37 883		37 883		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	329		329	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP				
	Groupe et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	11 372		11 372		
	Charges constatées d'avance		VS	2 685		2 685		
	TOTAUX			VT	80 534	VU	80 534	VV
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	(2)	des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG					
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	904 711	100 899	414 185	389 626	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	326 853		326 853			
Personnel et comptes rattachés		8C	29 810		29 810			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	18 436		18 436			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	1 784		1 784		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	4 887		4 887		
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 474		4 474		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	35 223		35 223			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 886		2 886			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX			VY	1 329 064	VZ	525 252	414 185	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques VL	35 223	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	98 968	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.			

2058A - Réintégrations diverses au 30/11/2025

Libellé	Montant
CSG NON DEDUCTIBLE	3 815
Totalisation	3 815

12

DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL PHARMACIE DE GARDONNE						Néant <input type="checkbox"/> *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	Cf état 2059A-Détail...					
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	⑨	10	
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑩
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXTENCIA BORDEAUX GIRONDE

SARL PHARMACIE DE GARDONNE

Page : 67

2059A - Détail des immobilisations cédées au 30/11/2025

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 12,80%	Long t. 0%	Plus-values 19%
--	---------------------	---------------------	-----------	---------------------	----------------------	------------------	-------------------	----------------	----------------	-----------------------	---------------	--------------------

Totalisation

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL PHARMACIE DE GARDONNE Néant *

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷ + ❸ - ❺ - ❻
	A 19 % ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des Impôts)

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2025

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL PHARMACIE DE GARDONNE					Néant <input type="checkbox"/> *	
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II	RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.